Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) accordait des dons particuliers à ceux qu'il envoyait en expédition, en plus de ce qui était distribué à l'ensemble de l'armée.

Abdullah ibn 'Umar (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate : « Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) accordait des dons particuliers à ceux qu'il envoyait en expédition, en plus de ce qui était distribué à l'ensemble de l'armée. »
[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Abdullah ibn 'Umar (qu'Allah l'agrée, lui et son père) informe du fait que le Prophète (sur lui la paix et le salut), afin d'encourager ses hommes au combat dans le sentier d'Allah, donnait à ceux qu'il envoyait en expédition des parts du butin qu'il ne donnait pas au reste de l'armée.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/2982